

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 399

présenté par

M. Dombreval, M. Haury, Mme Degois, Mme Thourot, Mme Vignon, Mme Piron, Mme Sarles,
M. Pont, Mme Valetta Ardisson et M. Cazenove

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:**

« La santé publique vétérinaire participe pleinement de la santé publique.

« La sécurité sanitaire des aliments et la surveillance des épizooties et zoonoses transmissibles à l'homme sont parties prenantes de la politique de prévention, pilier de la santé publique. Il est donc essentiel de décloisonner les enseignements universitaires de médecine humaine et animale, d'encourager la transdisciplinarité dans leurs formations, tant initiales que continues. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le vétérinaire est présenté comme le garant des trois santés, il est, de fait, l'acteur clef de la santé animale, de la santé environnementale, et de la santé humaine, sentinelle des épizooties, il doit prévenir et gérer la transmission de zoonoses à l'homme.

L'objet de cet amendement, au sein du Titre 1^{er} qui vise justement à « décloisonner les parcours de formation et les carrières des professionnels de santé », est donc d'affirmer la nécessité d'une approche conjointe, décloisonnée, de la santé humaine et de la santé animale.

Ceci fait écho aux concepts de « one health » : une seule santé et de « one welfare » : un seul bien-être, le premier bien-être étant la santé.

En effet, derrière ses néologismes anglophones se profile une approche consistant à dénoncer le caractère restrictif de l'approche ayant jusqu'ici prévalu, qui s'évertuait à traiter la santé animale et de la santé humaine de façon dissociée.

L'idée confirmée par le résultat des études les plus récentes, tient de ce que l'épanouissement humain et le bien-être animal, la santé de l'un et de l'autre sont, en fait interdépendants. Cette conception novatrice mais frappée du coin du bon sens relève d'une démarche globale qui dénonce les approches dissociées menées jusqu'ici comme étant à l'origine des faiblesses des politiques publiques vis à vis de ces enjeux de santé publique.